



Borne de séparation entre les départements de l'Yonne et de la Côte-d'Or, sur le pont sur l'Armançon.

IVR26_20122102016NUC2AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation